

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 1^{ère} CLASSE

Session 2010

**A partir de documents succincts remis au candidat
3 à 5 QUESTIONS appelant des REPONSES BREVES
ou sous forme de tableaux,
et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat
et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents**

Durée : 1h30

Coefficient : 2

A l'aide des documents ci-joints (4 pages), vous répondrez aux cinq questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre. Vous veillerez à formuler votre réponse sans recopier les phrases du texte.

Question 1 (6 points)

(10 lignes environ)

"Et si le sport favorisait la délinquance ?" (page 2). A la lecture du document, quelle est la réponse apportée à cette question par les professionnels du secteur ?

Question 2 (6 points)

(10 lignes environ)

Pour le directeur des sports de la ville de Saint-Denis, "le sport est un phénomène social qui peut aussi être porteur des pires dérives" (page 3). Qu'en pensez-vous ?

Question 3 (2 points)

D'après les documents, quelles sont les "limites du bénévolat" ? (page 3).

Question 4 (2 points)

A la lecture des "chiffres clés" de la page 5, présentez, sous la forme d'un tableau, pour chaque cadre d'emplois, sa catégorie, le nombre total d'agents et le nombre de non-titulaires.

Question 5 (4 points)

- Expliquez l'expression "retour sur expérience" dans la phrase "Saint-Denis et son directeur des sports disposent en la matière d'un retour sur expérience" (page 3).
- Expliquez l'expression "porter ses fruits" dans la phrase "l'éducation par le sport ne peut porter ses fruits sans un encadrement sérieux" (page 4).

Ce dossier contient 5 pages, y compris celle-ci.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.